



## CONTRAT DE LOCATION MOBIL-HOME "Aneth"

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

ADRESSE MAIL :

N° DE TEL/PORT :

NOMBRE DE PERSONNE(S) :

ÂGE DES ENFANTS :

DATE DU SEJOUR :

**DESCRIPTIF DU MOBIL-HOME** : 20m<sup>2</sup> ha, 2 chambres dont une avec un lit 2 pers et une avec 2 lits simples, un séjour, WC, salle de bain, une terrasse couverte avec salon de jardin et barbecue, réfrigérateur, micro-onde, TV, couverture et oreillers.

**ATTENTION DRAP ET LINGE NON FOURNI SINON UN SUPLEMENT DE 9€ VOUS SERA DEMANDÉ**

**Lieu de prise en charge des clés : à partir 15H30 à l'accueil.**

Frais de dossier :

Taxe de séjour : (0.30€ /jours/personne majeur) : \*0.30\* jours =

Montant de la location =

Arrhes versée : 30% =

Solde à votre arrivée =

---

Pour les bénéficiaires VACAF N° d'allocataire =

Montant de la participation VACAF =

Solde à votre charge =

Camping le petit Nice - 312 route du petit Nice - 73130 Saint Martin Sur La Chambre

[www.campinglepetitnice.com](http://www.campinglepetitnice.com) – Email : [campinglepetitnice@yahoo.fr](mailto:campinglepetitnice@yahoo.fr)

Téléphone : 06.76.29.19.39

## Conditions générales de locations

Le contrat est nominatif et ne peut être cédé. Pour toute annulation ou changement de date parvenue moins d'un mois avant la date d'arrivée, l'acompte reste acquis au Camping le petit Nice. En l'absence de message du locataire précisant une arrivée différée, le contrat est annulé 48 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat et l'acompte reste acquis au Camping le petit Nice.

Arrhes remboursables uniquement en cas d'annulation par lettre recommandée au plus tard 1 mois avant le premier jour du séjour réservé

Lors de votre arrivée, il vous sera demandé de régler le solde global de votre séjour, ainsi qu'un chèque de caution de 300€ pour le logement et de 50€ pour le ménage, vos cautions vous seront restituées après vérification du logement avant votre départ.

En cas de retard important, contactez-nous afin de permettre d'assurer au mieux votre arrivée.

Etat des lieux de sortie : vous devez libérer la location, le jour de votre départ au plus tard à 10h. En cas de départ dans la nuit, nous vous renverrons le chèque de caution par courrier après vérification du bon état des lieux. Si vous désirez partir plus tard ou plus tôt, faites la demande à la réception.

**JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS DE LOCATIONS, LA RESERVATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE QU'APRES LA SIGNATURE DU CONTRAT ET LE VERSEMENT DE ARRHES.**

**ETABLI EN 2 EXEMPLAIRE DONT UN A NOUS RETOURNER SIGNE ET ACCOMPAGNE DU CHEQUE D'ARRHES, AU CAMPING LE PETIT NICE, 312 ROUTE DU PETIT NICE, 73130 ST MARTIN SUR LA CHAMBRE, AFIN DE BLOQUER LA RESERVATION.**

CAMPING LE PETIT NICE :  
MR Willy SCHLEISS

SIGNATURE CLIENT :